



2023-11
329

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue au 1605, rue Principale, ce 29 novembre 2023 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #3	-	Patricia	St-Hilaire
Siège #4	-	Carole	Dubois
Siège #5	-	Yvan	Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard			

Sont absents à cette séance :

Siège #1	-	Gérard	Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy			

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Tous les élus étant présents renoncent à l'avis de convocation, ainsi qu'à toute contestation y afférente, et reconnaissent cette séance légalement tenue, à leur entière satisfaction, en autant que requis, à toutes fins que de droit, ayant reçu l'avis de convocation.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Carole DUBOIS, appuyé par le conseiller Jimmy RICHARD, et résolu unanimement de déclarer cette séance dûment ouverte.

Adopté à l'unanimité des élus présents.

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-11
330

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - FINANCES

08 - URBANISME

09 - LOISIRS

09.01 - Appui au projet de Pumptrack/Skate-parc dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

09.02 - Appui au projet de réaménagement d'une aire de jeu de baseball dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

10 - INFRASTRUCTURES

10.01 - Acception / Réception provisoire des infrastructures et ouvrages constituant la rue de Rigel

10.02 - Acception / Réception provisoire des infrastructures et ouvrages constituant la rue du Lac Boréal

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jimmy RICHARD, appuyé par le conseiller Yvan CHAMPAGNE, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'est pas permis d'adopter un procès-verbal pour une séance tenue antérieurement.

07 - FINANCES

08 - URBANISME

09 - LOISIRS

**2023-11
331**

09.01 - Appui au projet de Pumptrack/Skate-parc dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Gilles, tenue le 29 novembre 2023;

Il est proposé par la conseillère Patricia ST-HILAIRE, appuyé par le conseiller Yvan CHAMPAGNE, et résolu :

- QUE le Conseil municipal de Saint-Gilles autorise la présentation du projet de Pumptrack/Skate-parc au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Gilles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- QUE le Conseil municipal de Saint-Gilles désigne Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2023-11
332**

09.02 - Appui au projet de réaménagement d'une aire de jeu de baseball dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Gilles, tenue le 29 novembre 2023;

Il est proposé par la conseillère Patricia ST-HILAIRE, appuyé par la conseillère Carole DUBOIS, et résolu :

- QUE le Conseil municipal de Saint-Gilles autorise la présentation du projet de réaménagement d'une aire de jeu de baseball au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Gilles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder

de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

- QUE le Conseil municipal de Saint-Gilles désigne Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

10 - INFRASTRUCTURES

**2023-11
333**

10.01 - Acception / Réception provisoire des infrastructures et ouvrages constituant la rue de Rigel

Considérant les recommandations de la firme Apex Expert Conseil;

Considérant les recommandations du directeur des travaux publics et infrastructures (TPI), sinon du contremaître aux infrastructures;

Il est proposé par le conseiller Yvan CHAMPAGNE, appuyé par le conseiller Jimmy RICHARD et résolu :

D'approuver l'acceptation et la réception provisoire des travaux concernés, avec les réserves recommandées le cas échéant - sujet à production au greffier-trésorier des documents attendus du promoteur ;

D'autoriser le directeur général, sinon ledit directeur TPI, pour et au nom de la municipalité, à pourvoir à l'acquisition des infrastructures et ouvrages en question, sans coût, dans le respect de l'encadrement légal et normatif applicable.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2023-11
334**

10.02 - Acception / Réception provisoire des infrastructures et ouvrages constituant la rue du Lac Boréal

ATTENDU que le conseiller Yvan CHAMPAGNE, avant le traitement du point en question, dénonce une situation de potentiel conflit d'intérêts quant au sujet en titre, son gendre ayant agi comme contremaître dans le cadre des travaux en question, et qu'il se retire de façon préventive, de sorte de ne pas participer aux délibérations;

Considérant les recommandations de la firme GROUPE SID ASSOCIÉS INC. concernant les travaux auxquels il est référé en titre;

Considérant les recommandations du directeur des travaux publics et infrastructures (TPI), sinon du contremaître aux infrastructures, au même sujet;

Considérant que les infrastructures et ouvrages en question se veulent conformes aux attentes essentielles, mais peuvent demeurer à parfaire;

Il est proposé par le conseiller Jimmy RICHARD, appuyé par la

conseillère Carole DUBOIS et résolu :

D'approuver l'acceptation et la réception provisoire des travaux concernés, avec les réserves voire aux conditions recommandées le cas échéant ;

D'autoriser le directeur général, sinon ledit directeur TPI, pour et au nom de la municipalité, à pourvoir à l'acquisition des infrastructures et ouvrages en question, sans coût, dans le respect de l'encadrement légal et normatif applicable, et à confirmer ou non le respect des conditions fixées en fonction de ce qui précède.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2023-11
335**

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Carole DUBOIS, appuyé par la conseillère Patricia ST-HILAIRE, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 19h55.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier